

Consignes de sécurité feu

Document à l'intention des artistes et bénévoles de la compagnie.

Afin d'éviter les problèmes juridiques et de veiller à la sécurité physique de tous durant les spectacles, les performances et les interventions feu, nous demandons aux artistes de suivre les consignes suivantes et aux organisateurs de les communiquer au public.

La compagnie ne pourra garantir la sécurité des spectateurs comme des artistes en cas de non-respect de ces règles.

Consignes à communiquer aux spectateurs :

- Rester à distance raisonnable des artistes feu durant le spectacle. Pour cela, ne pas dépasser les limites de sécurité mises en place par la compagnie.
- Éviter de perturber les artistes : pas de photos avec flash, ne rien lancer dans leur direction, éviter de les héler...
- Écouter et suivre les consignes et directives de l'équipe de la compagnie.
- Rester attentif à la scène et à votre environnement.

Pour les artistes (et bénévoles aussi pour le moment) :

Prévention (limiter le risque d'incidents)

- Porter des vêtements et costumes ne craignant pas le feu (coton, cuir,... jamais de synthétique!)
- Afin d'éviter les blessures (entorses, claquages,etc), échauffez vous avant de monter sur scène.
- En cas de cheveux longs, les attacher ou les couvrir (casquette, chapeau, turban,...)
- Vérifier que le matériel ne risque pas de se prendre dans les vêtements et accessoires (écharpes, porte clef qui traîne,...)
- Vérifier l'état du matériel avant chaque passage feu.
- Rester à une distance raisonnable du public. Une zone de scène a été délimitée au préalable par l'équipe de la compagnie, c'est bien de s'y tenir.
- Essorer le matériel avant de jongler (sauf figures type « dragons », dans ce cas là, penser à la distance public)
- Ne pas allumer le matériel, et ne pas approcher de feu à proximité du pot de trempage, des réserves de Kerdane ou de la zone artifice (dans tous les cas, celle-ci est INTERDITE à la présence de flamme).
- Ce n'est pas la mèche qui risque de causer une brûlure, mais bien le métal chauffé par la flamme.
- Ne pas tenter de figures nouvelles jamais travaillées sans feu.
- Ne pas jongler sous l'emprise d'alcool, de drogues, ou sans la pleine possession de ses moyens.
- Si vous êtes plusieurs à jongler sur scène, restez attentifs aux autres artistes afin d'éviter tout accrochage et de respecter les pratiques de chacun.
- Ne prêtez pas le matériel feu au public que ce soit avant, pendant ou après un spectacle ou une performance.
- En cas de scène-feu, ne prêter le matériel qu'aux personnes ayant démontré leurs compétences de jonglage auparavant, ne présentant aucun signe manifeste d'ébriété et

ceci, uniquement si vous le sentez. Dans ce cas, ces personnes sont sous votre responsabilité (prévenir, surveiller, éteindre)

- S'interrompre en cas de non-respect des limites de sécurité par le public.

Prévision (agir en cas d'incidents)

- en cas de départ de feu incontrôlable sur soi, s'allonger au sol pour faciliter l'intervention des secouristes/sécu-feu.

- en cas d'intervention sur scène, ne pas courir (mais marcher vite si besoin). Cela évite les sur-accidents et mouvements de panique, bref garder son sang-froid.

- Pour éteindre une flamme sur un objet ou un départ de feu, étouffer sa source en la coupant de toute arrivée d'oxygène avec des serviettes humides/d'éteignage. Pour éteindre une personne utiliser les couvertures anti-feu (en fibre de verre dans des boîte/sac rouge), couvrir à l'aide de la couverture la flamme et couper tout apport en air avec les mains. NE PAS "TAPOTER" POUR ÉTEINDRE, cela risque de créer un appel d'air.

- Les extincteurs ne sont à utiliser qu'en cas de départ de feu trop important pour être maîtrisé avec les couvertures (Eau=Humains / Douche portative = Brûlures. / CO²=Tout (éviter humains, le froid ça brûle aussi)/poudre = voitures).

- En cas de blessure, penser aux gestes de premiers secours : 1. Protéger, 2. Alerter, 3. Secourir.

Post représentation :

- Une fois un passage feu terminé, mettre de côté le matériel afin d'éviter que celui-ci ne soit abîmé, ne gêne, voire ne blesse quelqu'un (on a vite fait de marcher, voire de rouler sur un bâton).

- Ranger rapidement tout matériel dangereux car, bien que prévenu, le public risque de rentrer sur la scène. En cas d'impossibilité de ranger immédiatement, délimiter un espace clos où entreposer le matériel "à risque" et rester vigilant à celui-ci.

- Après toute intervention feu, afin de conserver une bonne entente avec les organisateurs et de soigner notre environnement, pensez à « nettoyer » tous les espaces utilisés, pour tenter de les laisser dans un meilleur état que celui dans lequel nous les avons trouvés.

En cas d'impossibilité de respecter ces consignes, des mesures compensatoires peuvent être mises en place afin d'adapter la performance à un environnement spécifique ou à des

consignes particulières. Celles-ci doivent être validées au sein de la compagnie par une personne qualifiée (responsable sécurité, membre de la commission de sécurité ou SSIAP de la compagnie) ainsi que par la personne chargée de la sécurité de l'organisme accueillant. Si aucune mesure ou arrangement ne permet le déroulement en sécurité de la performance, ne prenez pas de risque et réduisez-la, voir dans le pire des cas, annulez-la. Mieux vaut une déception qu'un accident.

Manier le feu n'est pas sans danger, cependant il est possible de réduire les risques d'incidents.

En cas de doute, n'hésitez pas à aller voir un des membres de la compagnie. Jonglez safe et restez vigilants pour que le feu reste un plaisir pour tous !

L'équipe de la compagnie

Histoires 100 Fins

